

**CONSEIL DES  
COMMISSAIRES  
DU  
9 JANVIER 2001**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

**CC-2001-01**  
Ouverture de  
la session et  
constatation  
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 9 janvier 2001, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

**Les commissaires :**

Mme	Jacqueline Asselin
MM.	Jean-Claude Basque
	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
	Diane Gauthier
M.	Michel Girard
Mmes	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
M.	Rémy Simard
Mmes	Élaine Tremblay
	Diane Tremblay

**Commissaires représentants des parents :**

Mme	France Gagné (secondaire)
M.	Jean-Marc Girard (primaire)

**Sont également présents :**

M.	Claude Dauphinais, directeur général
M.	Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M.	Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
M.	Michel Cloutier, secrétaire général

Après un court moment de réflexion, Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil en cette première session de l'année 2001 et leur exprime des vœux de santé et de bonheur.

**CC-2001-02**  
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Rémy Simard  
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, en y ajoutant les points suivants :

- Engagement/direction adjointe d'école secondaire
- Adhésion et désignation d'un représentant/Chambre de commerce de Chicoutimi
- Projets/«Arbre du partage» et «Traîneau de l'abondance»
- Consultation de la FCSQ sur la langue française

**ADOPTÉE**

**CC-2001-03**  
Procès-verbaux/  
sessions du 28  
novembre 2000

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire et celui de la session extraordinaire, tenues le 28 novembre 2000.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-04**  
Parole au public

•Mme Christine Tremblay, présidente du Conseil d'établissement de l'école Des Quatre-vents, accompagnée de Mmes Audrey Larouche, Collette Verstraete et Johanne Vachon, ainsi que M. Dany Ouellet, intervient auprès

**CC-2001-04**Parole au public  
suite...

des membres du Conseil des commissaires pour leur faire part de certains éléments de réflexions et de certaines réactions au document de consultation sur la vocation des écoles de la Commission scolaire. Pour ce faire, Mme Tremblay distribue et commente un extrait du document de consultation sur la vocation des écoles. Elle conclut son intervention en posant des questions quant au placement de la clientèle l'an prochain et dans les années à venir, et quant à la stabilité de ce placement et au respect du critère ayant trait à la fratrie.

Mme la Présidente remercie Mme Tremblay pour son intervention. Elle dit avoir constaté la qualité de la démarche et du travail réalisé par les conseils d'établissement et assure que le comité de vocation des écoles analysera avec soin tous les éléments qui lui ont été soumis et que les membres du Conseil des commissaires porteront à ce dossier toute la vigilance et l'attention voulue.

Par ailleurs, le directeur général adjoint, services éducatifs jeunes, tient à préciser que toutes les écoles n'ont pas fait l'objet d'une analyse en raison de deux critères principaux, soit leur grande capacité d'accueil ou encore parce qu'elles constituent la dernière école d'une municipalité.

•Par la suite, Mme Marlène Coulombe, présidente du Conseil d'établissement de l'école St-Henri, accompagnée de Mmes Johanne Couture et Monique Huard et de M. Hervé Charbonneau, introduit Mme Johanne Couture, pour qu'elle fasse une intervention auprès des membres du Conseil. Cette dernière passe en revue le document de consultation sur la vocation des écoles, reprenant différents points dudit document, les questionnant ou faisant ressortir certaines pistes de solution autres que la fermeture d'écoles, mettant en rapport différents points de vue, analysant et attirant l'attention des membres du Conseil sur des éléments d'importance pour les parents. Après cette intervention, Mme Coulombe vient conclure en donnant lecture des pages 28 et 29 du document de réaction déposé par l'école St-Henri au Comité ad hoc sur la vocation des écoles.

Mme la Présidente rappelle que la décision dans ce dossier n'est pas encore prise et réaffirme que toutes les mesures possibles sont prises pour envisager et analyser tous les éléments du dossier. La situation n'est pas facile, de préciser Mme Gagné, et tous les efforts sont faits pour trouver les solutions qui seront les plus facilitantes, et pour les élèves, et pour les parents.

---

Par la suite,

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte de se joindre au groupe des partenaires majeurs manifestant leur intention de présenter une candidature auprès de la Fondation Science Jeunesse Canada, en vue d'obtenir la tenue, à Chicoutimi, en 2006, de l'Expo-sciences pancanadienne, soit la Ville de Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi, le Cégep de Chicoutimi et le Conseil régional des loisirs scientifiques, et

Qu'à cette fin, la Commission scolaire accepte de verser un montant de 1500\$ devant servir à préparer le dossier de candidature.

**ADOPTÉE**

---

Puis,

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier  
et résolu :**

D'autoriser le directeur général adjoint, secteur des jeunes, M. Eudore Chouinard, à déposer auprès du Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean, une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur. Ce projet pourra s'inscrire à l'intérieur de la programmation du projet «Expression culturelle jeunesse».

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-05**Candidature/  
Expo-sciences  
pancanadienne**CC-2001-06**Programme d'ai-  
de aux manifesta-  
tions culturelles/  
jeune relève  
amateur

**CC-2001-07**  
Frais exigés des  
parents

Puis, après échanges et discussion,

**CONSIDÉRANT** le montant de 214 000\$ octroyé par le Ministère pour alléger les coûts chargés aux parents ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin  
et résolu :**

De réduire de 30,00\$ la facture demandée aux parents pour le transport du midi. Cependant, les parents devront être informés par écrit, que la Commission scolaire ne change pas sa décision sur la tarification du transport scolaire du midi adoptée par résolution, mais que la diminution de 30,00\$ est directement liée à l'allocation octroyée par le MEQ, non récurrente et pour aider les parents, et ce, pour l'année 2000-2001 ;

D'affecter un montant de 20 000\$ à la surveillance du midi ;

D'affecter un montant de 30 000\$ pour couvrir la facture du transport du midi pour les familles qui se retrouvent dans l'incapacité de payer ;

De distribuer aux écoles le résiduel de l'allocation octroyée soit plus ou moins 50 000\$, pour des activités éducatives ou supporter les écoles au regard des dépenses qu'elles ont dû assumer.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-08**  
Adhésion/Coopé-  
rative Polymonde

---

Par la suite,

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire intervient dans le domaine de «l'International» ;

**CONSIDÉRANT** l'expertise développée par la Commission scolaire dans ce domaine ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire est partenaire et actionnaire de Polymonde ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs contrats ont été réalisés par la Commission scolaire à ce chapitre ;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire est en développement dans plusieurs autres projets, lesquels constituent pour celle-ci, des opportunités d'affaires ;

**CONSIDÉRANT** que la réalisation desdits projets constitue pour le personnel concerné de la Commission, un élément de motivation et de valorisation ;

**CONSIDÉRANT** que l'ensemble de ce dossier doit s'autofinancer ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité des services éducatifs adultes ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'inscrive comme membre de la coopérative formée par le regroupement des commissions scolaires sous l'encadrement de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

Qu'elle assume les frais de l'adhésion au volet coopération et développement ;

**CC-2001-08**

Adhésion/Coopérative Polymonde suite...

Qu'elle désigne M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint, services éducatifs adultes, comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à l'assemblée générale de ladite coopérative.

**ADOPTÉE**

---

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles,

**CC-2001-09**

Économie d'énergie/phase II

**CONSIDÉRANT** l'investissement de plus ou moins 500 000\$, pour l'installation de systèmes de contrôle, pouvant générer une économie annuelle possible d'environ 100 000\$ ;

**CONSIDÉRANT** que le projet pourra être financé, si besoin est, par un emprunt sur une période maximale de cinq (5) ans, remboursable par le fonds d'opération, à même les économies d'énergie ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean  
et résolu :**

Que la Commission scolaire procède à l'installation de systèmes de contrôle dans toutes ses écoles primaires où seront dispensés des services d'enseignement, ainsi qu'à l'installation, dans les polyvalentes Charles-Gravel et La Baie, des mêmes systèmes de contrôle que ceux déjà en place dans la polyvalente Dominique-Racine, l'école Lafontaine et le centre Laure-Conan.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-10**

Disposition/école St-Philippe

**CONSIDÉRANT** la résolution CC-2000-150 du 25 avril 2000 qui précise que la Commission scolaire accepte le principe de disposer de l'école Saint-Philippe (723-012) et de l'atelier Saint-Philippe (723-030), selon la procédure d'aliénation d'un immeuble du ministère de l'Éducation ;

**CONSIDÉRANT** la résolution 00-1465 de la Ville de Chicoutimi qui accepte le principe de se porter acquéreur de l'école Saint-Philippe, pour la somme de un dollar (1,00\$), conditionnellement à ce qu'un projet de Coopérative d'habitation se réalise dans cet immeuble ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal  
et résolu :**

De céder l'école Saint-Philippe et l'atelier Saint-Philippe, à la Ville de Chicoutimi, pour la somme nominale de un dollar (1,00\$).

**ADOPTÉE**

---

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**CC-2001-11**

Approvisionnement/comburant

**Il est proposé par M. Michel Girard  
et résolu :**

D'accorder à l'entreprise Praxair Canada inc., le contrat pour l'approvisionnement en comburant du Centre de métallurgie de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, selon le tableau comparatif produit pour l'année scolaire 2000-2001, ledit contrat étant renouvelable d'année en année, soit en 2001-2002, 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, après évaluation par le Centre de métallurgie, des services offerts au cours de chacune de ces années subséquentes. De plus, le contrat sera ajusté à l'indice des prix à la consommation à chaque année, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2001.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-12**  
Taux de cotisation/CSST

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 du Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation, l'employeur visé à son article 1 ou à 1.1 doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) un avis de son choix d'assumer, pour l'année de cotisation visée, le coût des prestations dues en raison des accidents du travail et des maladies professionnelles jusqu'à concurrence d'une limite, pour chaque accident de travail ou maladie professionnelle, d'un montant se situant entre 1,5 et 9 fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile  
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires délègue à M. Claude Houde, directeur du service des ressources humaines, le pouvoir de signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le formulaire «Attestation du choix de la limite par réclamation», pour l'année 2001, et de communiquer à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) un choix de limite de six (6) fois le maximum annuel assurable pour l'année de cotisation 2001.

Que cette résolution entre en vigueur immédiatement.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-13**  
Programme de départ volontaire

**ATTENDU** la résolution du conseil des commissaire du 24 octobre 2000 concernant le programme de départ volontaire ;

**ATTENDU** les modalités définies concernant ce programme ;

**ATTENDU** les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

Que soit adopté le programme de départ volontaire tel que déposé en un document produit par le service des ressources humaines et daté du 4 décembre 2000 ;

Que ce programme soit rendu accessible aux employées, employés réguliers du personnel de soutien, du personnel professionnel et du personnel de gestion ;

Que ce programme entre en vigueur dès son adoption et se termine le 30 juin 2001 ;

Que pour y participer, les employées et employés réguliers doivent s'y inscrire au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 2001 ;

Que les personnes admissibles bénéficient d'une allocation de départ selon les modalités prévues au programme de départ volontaire.

**ADOPTÉE**

---

Par la suite,

**CC-2001-14**  
Plan d'effectifs soutien/organisation/Centre Laure-Conan

**ATTENDU** que le déménagement du Centre de Métallurgie du Centre 216 vers le Centre Laure-Conan sera complété à compter du 9 janvier 2001 ;

**ATTENDU** qu'à compter du 9 janvier 2001 le Centre de Métallurgie sera opérationnel et que les groupes d'élèves seront en formation sans interruption de 8 heures à 23 heures 45 ;

**ATTENDU** qu'il ne sera pas possible de faire l'entretien ménager pendant les heures de formation ;

**CC-2001-14**  
Plan d'effectifs  
soutien/organisa-  
tion/Centre Lau-  
re-Conan  
suite...

**ATTENDU** que suite à ce transfert complété en janvier 2001, il devient impératif de modifier les postes en entretien ménager afin d'assurer l'entretien des locaux ;

**ATTENDU** que pour ce motif, la Commission peut procéder à des abolitions de postes à cette date plutôt qu'à la période annuelle habituelle ;

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

D'abolir deux postes de concierge de soir et de créer 2 postes de concierge de nuit au Centre Laure-Conan ;

D'aviser les personnes concernées, soit MM. Paul-Léo Lefebvre et Serge Turgeon, que leur poste est aboli à compter du 9 janvier 2001 ;

De procéder au processus de sécurité d'emploi.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-15**  
Création/poste/  
technicien en  
éducation spé-  
cialisée

**ATTENDU** la demande de l'école Ste-Claire d'ajouter du support aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ;

**ATTENDU** que ce support est prévu jusqu'en juin 2001 ;

**ATTENDU** que l'école y affecte son budget de réussite éducative ;

**ATTENDU** le cadre d'engagement du personnel de soutien ;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon  
et résolu :**

De créer un poste périodique de technicienne, technicien en éducation spécialisée de 10 heures par semaine, du 13 décembre 2000 au 15 juin 2001.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-16**  
Entente/SRES/  
vérification des  
fournaises

**ATTENDU** la négociation concernant la vérification des fournaises ;

**ATTENDU** l'entente de principe intervenue avec le Syndicat régional des employés-es de soutien CEQ (SRES) ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay  
et résolu :**

Que la Commission scolaire autorise la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente intervenue avec le Syndicat régional des employés-es de soutien CEQ (SRES) relativement aux «conditions de travail, vérification des fournaises (art. 2-2.03)».

**ADOPTÉE**

---

Par la suite, après les explications fournies par le directeur du service des ressources financières,

**CC-2001-17**  
Nomination des  
vérificateurs ex-  
ternes 2000-2001

**CONSIDÉRANT** la résolution CC-2000-08, adoptée par le Conseil des commissaires le 25 janvier 2000, à l'effet de confier les services de vérification externe pour une période de trois années consécutives à la firme comptable *Samson Bélair Deloitte & Touche* de Chicoutimi ;

**CONSIDÉRANT** que l'année scolaire actuelle soit 2000-2001, constitue ainsi la troisième année consécutive puisque la période de trois années est réputée avoir commencé en 1998-1999 ;

**CC-2001-17**  
Nomination des  
vérificateurs ex-  
ternes 2000-2001  
suite...

**CONSIDÉRANT** la satisfaction au regard des services de vérification externe rendus en 1999-2000 ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la recommandation du comité de service des ressources financières ;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

De nommer la firme externe *Samson Bélair Deloitte & Touche* de Chicoutimi, comme vérificateurs externes pour l'année 2000-2001, et de mandater le directeur du service des ressources financières pour négocier les frais de vérification externe de gré à gré avec ladite firme, et ce, à l'intérieur du budget.

**ADOPTÉE**

---

Puis, après échanges et discussion,

**CC-2001-18**  
Disposition/ bâ-  
tisse pour non  
paiement des  
taxes

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay s'est portée acquéreur par adjudication, le 12 juin 1997, des droits sur la propriété suivante ainsi décrite : « Un chalet de 16 pieds par 14 pieds, situé sur la rive sud-est du lac numéro 071 ayant comme longitude 70° 09' 57" et latitude 49° 28' 04", ce chalet étant sur un terrain loué du ministère des Ressources naturelles et ayant comme numéro de dossier 900843 et comme numéro de bail 39182. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. » ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de service des ressources financières de vendre de gré à gré ladite propriété à l'expropriétaire, laquelle recommandation a été acceptée précédemment par le Conseil des commissaires ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand  
et résolu :**

De vendre la propriété plus haut décrite pour un montant de 2 500\$, à M. Lucien Allard, domicilié à St-Rosaire, Québec, et d'autoriser M. Michel Simard, directeur du service des ressources financières, à signer le contrat à cet effet.

**ADOPTÉE**

---

Après les explications fournies par le directeur général,

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

De procéder à la nomination de M. Pascal Tremblay, au poste de directeur adjoint d'école secondaire régulier, à la polyvalente Charles-Gravel, à compter du 8 janvier 2001.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-19**  
Engagement/  
direction adjointe  
d'école

**CC-2001-20**  
Adhésion/Chambre  
de commerce de  
Chicoutimi

**CONSIDÉRANT** la demande d'adhésion adressée à la Commission scolaire par la Chambre de commerce de Chicoutimi ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives du Saguenay défraye le coût de l'adhésion 2000-2001, au montant de 115,03\$, à la Chambre de commerce de Chicoutimi.

**ADOPTÉE**

---

Par la suite,

**CC-2001-21**  
Représentant/  
Chambre de  
commerce de  
Chicoutimi

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné  
et résolu :**

Que Mme la commissaire Diane Gauthier soit désignée pour agir comme représentante de la Commission scolaire auprès de la Chambre de commerce de Chicoutimi, pour l'année scolaire 2000-2001.

**ADOPTÉE**

**CC-2001-22**  
Rapport de la  
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des dernières semaines :

- ◆ **Le 29 novembre 2000**, participation à une entrevue journalistique au regard des États financiers 1999-2000 et du Plan de redressement budgétaire 2000-2001 ;
- ◆ **Le 1<sup>er</sup> décembre 2000**, participation à une rencontre avec la présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ;
- ◆ **Le 1<sup>er</sup> décembre 2000**, participation à une rencontre avec le sous-ministre associé du ministère de la Solidarité sociale (Emploi-Québec), M. Yvon Boudreau, relativement au Plan d'action régional en emploi (PARE) ;
- ◆ **Le 6 décembre 2000**, participation au Salon de la formation professionnelle, qui se tenait à l'Hôtel La Saguenéenne, Chicoutimi ;
- ◆ **Le 7 décembre 2000**, participation à la fête de reconnaissance de la Commission scolaire à l'intention de son personnel retraité ;
- ◆ **Le 8 décembre 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional pour la prévention de l'abandon scolaire (Crépas) ;
- ◆ **Le 12 décembre 2000**, rencontre du mandataire du gouvernement québécois, Me Pierre Bergeron, au regard de la réforme municipale ;
- ◆ **Le 13 décembre 2000**, participation à une rencontre de la Société de développement économique régionale (SDER) ;
- ◆ **Le 19 décembre 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean (Emploi-Québec) ;
- ◆ **Le 20 décembre 2000**, participation à une émission télévisuelle à Vidéo Déry ltée, La Baie, relativement au dossier de la vocation des écoles ;
- ◆ **Le 20 décembre 2000**, participation au comité de sélection pour le choix d'une direction adjointe d'école secondaire ;
- ◆ **Le 3 janvier 2001**, rencontre des membres du Comité de parents, relativement au dossier de la vocation des écoles.

**CC-2001-23**  
Rapport du di-  
recteur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, communique les informations suivantes :

- Un poste de direction d'école a été libéré à l'école Des Quatre-vents, par suite de la nomination de M. Pascal Tremblay comme directeur adjoint d'école secondaire. M. Tremblay occupait le poste dévolu par M. Michel Gravel, actuellement en congé sans traitement. Ce poste sera comblé temporairement jusqu'au 30 juin 2001.

- La direction générale procédera à une affectation temporaire, jusqu'au 30 juin 2001, pour assurer le remplacement du directeur des écoles St-Henri et Vanier, en congé de maladie depuis le début de décembre 2000.

**CC-2001-24**  
Rapport/comités  
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des rencontres des comités de service suivants :

- ◆ Comité de service des ressources matérielles et informatiques du 5 décembre 2000 ;
- ◆ Comité de service des ressources humaines du 5 décembre 2000.

**CC-2001-25**  
Rapport/Comité  
de parents

Mme France Gagné, présidente du Comité de parents et représentante des parents au Conseil, fait savoir que le Comité de parents a tenu trois rencontres depuis son dernier rapport :

- La première, le 13 novembre 2000 où il y eut élection de M. Jean-Marc Girard au poste de vice-président du Comité de parents, et de Mme Julie Lavoie, au poste de secrétaire trésorière. Au cours de cette même rencontre, le Comité de parents a fixé son calendrier des rencontres, lesquelles se tiendront en principe, le premier lundi de chaque mois, en alternance au centre administratif, à Chicoutimi, et au centre de services de La Baie. Également, le Comité de parents a adhéré à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, section 02. Il a aussi échangé longuement sur le dossier de la vocation des écoles primaires.

- La deuxième, le 4 décembre, où le Comité de parents a demandé une rencontre avec la présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay concernant le dossier de la vocation des écoles. Le Comité a également tenu des échanges relativement à ce dernier dossier.

- La troisième, le 3 janvier 2001, où le Comité de parents répondait au document de consultation sur la vocation des écoles.

La prochaine rencontre aura lieu le 15 janvier 2001.

---

**CC-2001-26**  
Projets/cueillette  
de fonds au profit  
des élèves

Le secrétaire général et directeur des communications, M. Michel Cloutier, livre de l'information sur deux projets traités dans le cadre de nos relations avec les communautés, lesquels visaient la cueillette de dons au profit des élèves d'écoles de milieux défavorisés de la Commission scolaire, le tout dans un esprit de partage. Le premier, «L'arbre du partage», piloté par les Chevaliers de Colomb, consistait en la vente de boules de Noël. Les sommes recueillies, environ 17 000\$, ont servi à l'achat de vêtements neufs pour environ 54 élèves, à l'achat d'instruments de musique pour les élèves d'une école et au financement d'un dîner de Noël pour une autre école. Le second projet, «Le traîneau de l'abondance», était sous l'égide des marchands de Place du Saguenay. Ces derniers ont invité la population à venir déposer des vêtements et des jouets destinés aux élèves de la Commission scolaire. Une démarche a été faite auprès des écoles pour leur demander d'identifier leurs besoins. Plusieurs milieux ont répondu positivement.

Par la suite,

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

Que des remerciements et des félicitations soient adressés aux Chevaliers de Colomb pour l'heureuse initiative dont ils ont fait preuve et pour leur geste de générosité posé dans le cadre du projet «L'arbre du partage».

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-27**  
Projets/cueillette  
de fonds au profit  
des élèves

**Il est proposé par Mme Diane Perron  
et résolu :**

Que des remerciements et des félicitations soient adressés aux marchands de Place du Saguenay pour leur geste de générosité et de partage posé dans le cadre de leur projet intitulé «Le traîneau de l'abondance».

**ADOPTÉE**

---

**CC-2001-28**  
Documentation/  
FCSQ

Chacun des membres du Conseil des commissaires a reçu copie des documents suivants :

- Lettre du directeur général de la FCSQ, M. Réjean Morel, en date du 15 novembre 2000, adressée aux présidentes, présidents et directrices, directeurs généraux des commissions scolaires ;

**CC-2001-28**

Documentation/  
FCSQ  
suite...

- Lettre du président général de la FCSQ en date du 8 novembre 2000, adressée au ministre de l'Éducation, au regard des nouvelles technologies de l'information et des communications, de même qu'un extrait du projet de procès-verbal d'une session du Conseil général tenue les 13 et 14 octobre 2000, relativement à cette même question ;

- Lettre du directeur général de la FCSQ, M. Réjean Morel, en date du 25 octobre 2000, adressée au sous-ministre adjoint, M. Henri-Paul Chapat, en ce qui a trait à certains éléments des coûts du système 2000-2001 ;

- Lettre du directeur général de la FCSQ, M. Réjean Morel, en date du 3 novembre 2000, adressée au directeur général du financement et des équipements du MEQ, M. Réjean Carrier, relativement à l'absentéisme du personnel enseignant ;

- Lettre du président général de la FCSQ, M. André Caron, en date du 16 novembre 2000, adressée au ministre des relations avec les citoyens et de l'Immigration, M. Sylvain Simard, relativement au projet de Loi 143 visant l'atteinte d'une juste représentation des femmes, des autochtones et des personnes faisant partie d'une minorité visible.

**CC-2001-29**

Ajournement

---

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay  
et résolu :**

Que la présente session du Conseil soit ajournée au 16 janvier 2001, à 19h30.

**ADOPTÉE**